

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 mars 2023



Paquin
& associés
inc.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **31 mars 2023** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2023**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Poirier & Associés Inc." followed by a small asterisk.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 29 mai 2023

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A131162

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

États financiers

31 mars 2023

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

Renseignements supplémentaires

Résultats détaillés

Annexes A et B

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

1

Résultats**Exercice terminé le 31 mars 2023**

	2023	2022
Produits <i>[Annexe A]</i>		
Subventions	233 357 \$	221 811 \$
Contributions financières	395 616	347 123
Dons et autofinancement	58 917	52 757
	687 890	621 691
Charges <i>[Annexe B]</i>		
Ressources humaines	585 526	542 308
Organisation	53 675	41 061
Administration	30 492	24 601
	669 693	607 970
Excédent des produits sur les charges avant amortissement des immobilisations corporelles	18 197	13 721
Amortissement des immobilisations corporelles	6 207	3 190
Excédent des produits sur les charges	11 990 \$	10 531 \$

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

2

Évolution de l'actif net**Exercice terminé le 31 mars 2023**

	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2023	2022
Solde au début	26 197 \$	63 044 \$	89 241 \$	78 710 \$
Excédent des produits sur les charges	-	11 990	11 990	10 531
	26 197	75 034	101 231	89 241
Affectations internes <i>[note 3]</i>	15 000	(15 000)	-	-
Utilisation des affectations internes <i>[note 3]</i>	(11 197)	11 197	-	-
Solde à la fin	30 000 \$	71 231 \$	101 231 \$	89 241 \$

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

3

Bilan**Au 31 mars 2023**

	2023	2022
Actif		
À court terme		
Encaisse	81 420 \$	130 292 \$
Placement temporaire [note 4]	102 653	100 968
Créances	72	2 912
Sommes à recevoir de l'État	5 182	2 514
Frais payés d'avance	5 455	5 127
	194 782	241 813
Immobilisations corporelles [note 5]	15 748	6 530
	210 530 \$	248 343 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer [note 6]	47 270 \$	38 622 \$
Subventions et contributions reportées [note 7]	62 029	120 480
	109 299	159 102
Actif net		
Grevé d'affectations internes [note 3]	30 000	26 197
Non grevé d'affectations	71 231	63 044
	101 231	89 241
	210 530 \$	248 343 \$

Pour le Conseil d'administration*Kamal Chafik*

Administrateur

Greenie Dériphouse

Administrateur

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

4

Flux de trésorerie**Exercice terminé le 31 mars 2023**

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Subventions et contributions financières	570 522 \$	644 651 \$
Dons et autofinancement	61 757	50 965
	632 279	695 616
Sorties de fonds :		
Sommes réservées	(3 803)	-
Fournisseurs et services	(664 041)	(602 013)
	(667 844)	(602 013)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(35 565)	93 603
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 425)	(2 328)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(50 990)	91 275
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	205 063	113 788
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	154 073 \$	205 063 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués comme suit :		
Encaisse	81 420 \$	130 292 \$
Placement temporaire	102 653	100 968
	184 073	231 260
Placements réservés	30 000	26 197
	154 073 \$	205 063 \$

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Constitution et mission de l'organisme

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc. est un organisme à but non lucratif, constitué le 10 octobre 1984, selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'Organisme est enregistré comme organisme de bienfaisance et est exempté d'impôt.

Sa mission est de :

- prévenir la délinquance chez les jeunes et les sensibiliser aux problèmes des individus ou des groupes dans le besoin;
- encourager les jeunes à utiliser leurs temps libres pour exécuter des tâches communautaires;
- permettre aux jeunes d'actualiser leurs compétences au profit de la communauté;
- développer chez les jeunes leur capacité de donner et susciter leur engagement;
- développer chez les jeunes leur sens des responsabilités;
- favoriser leur sentiment d'appartenance à un groupe par des activités de loisirs;
- encourager la population à découvrir une image plus juste des jeunes;
- devenir une ressource pour les organismes du milieu et pour la population en général.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des activités sont constatés au moment où elles ont lieu.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous cette forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative. Lorsque l'Organisme constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Toute réduction de valeur est comptabilisée en charges aux résultats. Les taux et méthodes utilisés sont les suivants :

Mobilier et équipement de bureau	20%	amortissement dégressif
Matériel informatique	33%	amortissement linéaire

Instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire et des créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Actif net grevé d'affectations internes

Au cours de l'exercice, l'Organisme a utilisé l'actif net relié au réaménagement des locaux. À sa réunion du 23 mars 2023, le conseil d'administration a décidé d'affecter la somme de 15 000 \$ pour le projet spécial de développement des ressources humaines et de la programmation. L'actif net grevé d'affectations internes au 31 mars 2023 se détaille comme suit :

	Solde au 31 mars 2022	Affectation	Utilisation	Solde au 31 mars 2023
Réaménagement des locaux	11 197 \$	- \$	11 197 \$	- \$
Projet spécial de développement des ressources humaines et de la programmation	-	15 000	-	15 000
Identité visuelle et les outils de communication	15 000	-	-	15 000
	26 197 \$	15 000 \$	11 197 \$	30 000 \$

L'Organisme ne peut modifier ces affectations sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

4. Placement temporaire

L'Organisme gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à protéger son capital tout en obtenant un rendement satisfaisant. La juste valeur du compte avantage entreprise correspond au coût. Le taux d'intérêt à la fin de l'exercice était de 2,50% (0,14% en 2022).

5. Immobilisations corporelles	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2023	2022
Mobilier et équipement de bureau	25 615 \$	10 764 \$	14 851 \$	4 483 \$
Matériel informatique	7 550	6 653	897	2 047
	33 165 \$	17 417 \$	15 748 \$	6 530 \$

6. Fournisseurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	7 549 \$	5 607 \$
Salaires à payer	10 031	7 778
Vacances courues	29 690	25 237
	47 270 \$	38 622 \$

7. Subventions et contributions reportées

Les subventions et contributions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de projets des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2022	Encaissements	Constatés à titre de produits	Solde au 31 mars 2023
Ville de Montréal				
J'arrive (BINAM)	37 668 \$	33 006 \$	50 672 \$	20 002 \$
Paires aidants	19 145	26 000	45 145	-
Réseau réussite Montréal	35 863	66 713	86 040	16 536
Fondation Dufresne et Gauthier	22 500	30 000	30 000	22 500
Fondation La Clé	5 304	15 000	17 313	2 991
	120 480 \$	170 719 \$	229 170 \$	62 029 \$

Notes complémentaires

31 mars 2023

8. Instruments financiers

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2023.

Risque de crédit

L'Organisme procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

Annexe A

Résultats détaillés**Exercice terminé le 31 mars 2023**

	Mission	BINAM - J'arrive !	Pairs aidants	Place à l'entraide !	Transition 2	2023	2022
Produits							
Subventions gouvernementales							
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal							
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	135 513 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	135 513 \$	119 593 \$
Soutien communautaire en logement social	-	-	-	35 761	-	35 761	38 754
Milieu vie favorable - Jeunesse (MVFJ) - Pairs Aidants	-	-	54 411	-	-	54 411	52 878
Emplois d'été Canada	3 836	-	-	3 836	-	7 672	10 586
	139 349	-	54 411	39 597	-	233 357	221 811
Contributions financières							
Centraide du Grand Montréal							
Mission globale	127 050	-	-	-	-	127 050	124 445
Ville de Montréal							
Alliance pour Solidarité	-	-	-	39 160	-	39 160	32 040
Arrondissement Montréal-Nord	-	-	45 145	-	-	45 145	50 406
Entente MIFI-Ville 21-24 (BINAM)	-	50 672	-	-	-	50 672	36 341
Réseau réussite Montréal	-	6 000	-	9 000	71 040	86 040	56 343
Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île	-	-	-	-	47 549	47 549	47 548
	127 050	56 672	45 145	48 160	118 589	395 616	347 123
Dons et autofinancement							
Fondation Dufresne et Gauthier	30 000	-	-	-	-	30 000	22 500
Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal	-	-	-	-	-	-	7 000
Fondation La Clé	-	-	-	17 313	-	17 313	9 696
Dons des particuliers et autres dons	6 804	-	-	-	-	6 804	4 859
Divers et intérêts	1 800	2 000	1 000	-	-	4 800	8 702
	38 604	2 000	1 000	17 313	-	58 917	52 757
Total des produits	305 003	58 672	100 556	105 070	118 589	687 890	621 691

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

Annexe B

Résultats détaillés (suite)**Exercice terminé le 31 mars 2023**

	Mission	BINAM - J'arrive !	Pairs aidants	Place à l'entraide !	Transition 2	2023	2022
Charges							
Ressources humaines							
Salaires et charges sociales	244 950	49 640	92 083	85 759	112 954	585 386	540 243
Formation	140	-	-	-	-	140	2 065
	245 090	49 640	92 083	85 759	112 954	585 526	542 308
Organisation							
Sorties et activités	1 000	7 157	6 318	14 301	2 456	31 232	13 884
Matériel d'activités	2 078	1 154	855	259	1 143	5 489	8 108
Mobilier et équipement de bureau	-	-	-	-	-	-	2 661
Fournitures de bureau	4 517	147	277	3 369	204	8 514	6 638
Site internet	322	-	-	-	-	322	1 730
Représentation	5 280	-	150	11	92	5 533	4 214
Déplacement	1 019	224	545	437	360	2 585	3 826
	14 216	8 682	8 145	18 377	4 255	53 675	41 061
Administration							
Assurances	5 758	-	-	-	-	5 758	5 515
Audit et services comptables	14 242	-	-	-	-	14 242	8 302
Télécommunications	5 704	350	696	934	1 380	9 064	9 448
Frais financiers	1 428	-	-	-	-	1 428	1 336
	27 132	350	696	934	1 380	30 492	24 601
Total des charges	286 438	58 672	100 924	105 070	118 589	669 693	607 970
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissement des immobilisations corporelles	18 565	-	(368)	-	-	18 197	13 721
Amortissement des immobilisations corporelles	6 207	-	-	-	-	6 207	3 190
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	12 358 \$	- \$	(368) \$	- \$	- \$	11 990 \$	10 531 \$